

Défi 3 – janvier 2015

Problème n°2 CM2

Un geste citoyen

La mairie où habite Sonia décide de faire payer les ordures ménagères au poids à compter du 1^{er} janvier 2015. Chaque kilogramme sera facturé 0,25 euro ou 25 centimes d'euros. Pour savoir combien elle aura à payer, pendant un mois Sonia a pesé chaque semaine les déchets de sa famille avant de les jeter dans la benne à ordures. Voici les résultats qu'elle a obtenus.

Semaine	1	2	3	4
Nombre de kilogrammes de déchets produits	18	22	37	23

Pour un mois, la poubelle de Sonia est constituée des types de déchets suivants :

$\frac{1}{4}$ de déchets organiques

$\frac{1}{2}$ de cartons, verre, boîtes métalliques

$\frac{1}{4}$ de déchets non recyclables (pharmacie, films plastiques ...)

QUESTIONS :

1- On considère que tous les mois Sonia va produire la même quantité et le même type de déchets.

Si elle ne recycle rien, à combien va s'élever sa facture pour 2015 ?

2- Elle décide de réduire sa facture et pour cela, de mettre toutes ses matières organiques dans un composteur.

A combien sa facture s'élèvera-t-elle alors ? Combien économisera-t-elle ainsi ?

3- Que devrait-elle faire pour économiser la moitié de sa facture ?